

Société | Libourne, ville de surf d'ici 2023 ?



Il sera bientôt possible de prendre des vagues sur le Lac des Dagueys. Oui, vous avez bien lu, Libourne compte devenir une ville de surf. Cette ambition est rendue possible par la société bordelaise Okahina Wave, qui a l'intention de créer une vague artificielle sur le plan d'eau des Dagueys d'ici deux ans.

« C'est un projet improbable qui pourrait voir le jour à Libourne ». Philippe Buisson ne cache pas sa surprise, lorsque la société bordelaise Okahina Wave lui a présenté son projet de vague de surf sur le Lac des Dagueys, à Libourne. Pour le Maire de la ville ce projet soulève plusieurs questions : peut-il s'articuler avec les autres sports – aviron et canoë-kayak entre autres – pratiqués sur le plan d'eau et quid des répercussions écologiques ? Après discussion avec Laurent Hequily, fondateur d'Okahina Wave, ces inquiétudes se sont rapidement envolées. « Au-delà d'une simple vague, c'est une innovation sportive et environnementale reconnue qui ne dénaturera pas le site des Dagueys, classé Natura 2000 », poursuit le Maire de Libourne.

Un concept écologique encore inédit en France

Le cœur de métier d'Okahina Wave est de créer de nouvelles destinations de surf, autour de vagues semi-artificielles et écologiques. « C'est un sport difficile, mais très populaire, parfois victime de son succès tant les spots de glisse sont saturés, particulièrement sur le littoral aquitain », indique Laurent Hequily. Pour le fondateur d'Okahina Wave, l'idée est de multiplier des espaces de surf dans des territoires qui peuvent parfois être éloignés de la mer ou de l'océan sans détruire les espaces naturels.

La société bordelaise mise donc sur une vague semi-artificielle. « Ce n'est pas exactement une vague que nous créons, mais une sorte d'atoll. On vient l'installer sur un plan d'eau et il va attirer de l'eau vers son centre en la faisant tourner, ce qui va créer une vague toutes les quinze secondes environ », explique l'entrepreneur. Selon Okahina Wave, ce concept, pour le moment inédit en France a plusieurs atouts : il peut être monté et démonté facilement, n'implique pas d'artificialisation des sols, et permet de préserver la biodiversité. En effet, l'énergie de la vague va brasser et oxygéner l'eau du lac des Dagueys, permettant d'éliminer certaines bactéries toxiques présentes dans le plan d'eau.

Un projet labellisé et soutenu par le monde du surf

Le projet porté par Okahina Wave se situe donc à l'opposé des piscines à vagues en béton. « Plusieurs

associations de défense de l'environnement ont fait stopper les projets de piscines en béton, très énergivores et très coûteux», souligne Laurent Hequily. En effet, selon l'entrepreneur, ce concept représenterait un investissement financier deux fois moindre qu'une piscine à vagues et coûterait deux à dix fois moins cher à l'entretien, sans compter tous les bénéfices pour l'environnement et la biodiversité. « Protéger l'environnement est plus rentable que de le détruire », glisse le fondateur d'Okahina Wave.

Ce projet innovant bénéficie de soutiens de poids, dont celui de la Fédération Française de Surf et de nombreux surfeurs reconnus dont Tom Frager, aujourd'hui chanteur et ambassadeur de la Surfider Foundation, une association internationale engagée pour la défense des océans. Okahina Wave a également été distinguée par la fondation Solar Impulse comme faisant partie des « [1 000 solutions qui pourraient changer le monde](#) ».

« Une belle promesse de rayonnement »

Pour le Maire de Libourne, la structure imaginée par Okahina Wave viendra bouleverser « positivement » l'identité de Libourne. « Nous sommes déjà une ville de glisse. Ce projet est une belle promesse de rayonnement sportif et touristique », sourit Philippe Buisson. Okahina Wave a reçu l'accord de principe du conseil municipal de Libourne, ce mardi 29 juin, pour mettre en œuvre son projet de vague artificielle sur le Lac des Dagueys. Laurent Hequily table sur un déploiement d'ici 2023. Avant cela, Okahina Wave va inaugurer sa première vague au Futuroscope, à Poitiers, d'ici l'an prochain. Une autre vague devrait voir le jour en Île de France, sur le plan d'eau de Vaires-Torçy dans la Seine-et-Marne, où se dérouleront les épreuves d'aviron et de canoë-kayak en 2024.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Okahina Wave
Publié sur [aqui.fr](#) le 30/06/2021
[Url de cet article](#)